chéens du XIIe siècle se disaient au Fou-kien adeptes de la « religion de la Lumière », ils étaient appelés au Tchö-kiang sectateurs de Meou-ni [1]. Cette alternance autorise même peut-être une dernière hypothèse. Tant que nous avons eu affaire aux manichéens du Fou-kien, ceux-là conservaient intacts et le nom de Mâni et celui de la religion de la Lumière, tels qu'on les connaissait sous les T'ang. Puisqu'en reparaissant dans les textes à la fin du XIVe siècle, le manichéisme y porte le nom nouveau de religion du Vénérable de la Lumière associé à la forme Meou-ni pour Mâni, on peut se demander si cette sorte de renaissance n'est pas due non pas aux manichéens du Fou-kien, définitivement disparus des textes et peut-être éteints, mais à ceux du Tchö-kiang chez qui, dès le XIIe siècle, cette forme Meou-ni avait prévalu.

L'existence certaine du manichéisme chinois ne peut être suivie après le *Code des Ming*; ce n'est pas à dire cependant que ce code nous en donne chronologiquement la dernière mention. Quand la dynastie mandchoue fut officiellement instaurée en 1644, elle voulut avoir son propre code. Ce code, publié en 1646, et dont les dispositions essentielles se sont maintenues jusqu'à nos jours, fut, dans beaucoup de ses articles, copié littéralement sur le *Code des Ming* [2]. C'est ainsi

(1) Cf. *supra*, p. 129-130 et 346.

(2) Pour la bibliographie du *Code des Ts'ing*, cf. Pelliot, dans *B. E. F. E.-O.*, IX, 139-143. Voir aussi De Groot, *Sectarianism*, 137 et suiv., 149 et suiv. Le passage où il devrait être question de nos quatre sectes se trouve dans Staunton, *Ta tsing leu lee*, Londres, 1810, in-4°, p. 175 (cf. aussi Cordier, *Hist. des relat. de la Chine*, I, 173). Mais Staunton, qui ne donne pas la traduction du commentaire du code, en a même abrégé ici le texte original; il parle seulement des « associations superstitieuses, qu'elles s'appellent *mi-le-fo* ou *pe-lien-kiao*, ou se distinguent de quelque autre manière ». L'énumération des quatre sectes se trouve en réalité dans toutes les éditions chinoises du *Code des Ts'ing*, et l'article est suivi généralement d'un commentaire qui reprend